

justifier son inclusion; (e) que l'émission soit conforme à nos règlements quant à sa rédaction et son esprit et ne contrevienne à aucune loi.

Ces règlements, qui s'appliquent également aux stations individuelles de Radio-Etat, mais non pas aux stations privées, ont fait l'objet de l'étude la plus attentive. La reconnaissance à l'individu du droit d'acheter du temps d'un réseau afin d'exposer ses opinions reviendrait, par exemple, à approuver (a) le représentant d'une société de commerce qui influencerait l'opinion publique en faveur de sa société; (b) la formulation d'opinions par une société de commerce comme méthode de vente directe ou indirecte; (c) la formulation de ses opinions personnelles par un particulier avantagé de la richesse.

Ce qui précède ne doit en rien être interprété comme laissant supposer que les facilités commerciales ordinaires, aux réseaux comme aux stations individuelles, ne sont pas autant à la disposition du *Globe and Mail* qu'à celle de toute autre compagnie de bonne réputation.

J'espère que vous me pardonneriez la longueur de cette lettre. J'estimais que vous comprendriez les motifs de la décision qu'il m'a fallu prendre afin de pouvoir tracer un exposé général.

Je conserve l'espoir que vous jugerez à propos de tenir compte de ma recommandation de prendre part à des programmes périodiques, sous notre égide.

Nous avons le vif souci de porter à la connaissance de nos auditeurs les opinions des Canadiens en mesure de fournir un apport véritable à la solution de nos nombreux problèmes d'ordre national.

Sincèrement à vous,
(Signé) Gladstone Murray,
Directeur général.

Monsieur George McCullagh, président,
The *Globe and Mail* Publishing Company,
Toronto (Ontario).

L'hon. M. MANION: On a déjà publié cette déclaration dans les journaux.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, mais les honorables députés seraient, il me semble, intéressés à ce que cela paraisse dans le compte rendu.

L'hon. M. MANION: Je voulais tout simplement savoir s'il s'agissait de la déclaration communiquée aux journaux par le président.

Le très hon. MACKENZIE KING: Exactement, l'honorable député a raison.

M. WOODSWORTH: Le premier ministre ne pourrait-il pas nous assurer que le Gouvernement appuiera dans cette affaire la Société Radio-Canada?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois que oui.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, PROPOSÉE PAR M. J. E. MATTHEWS ET APPUYÉE PAR M. LIONEL CHEVRIER.

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

[Le très hon. Mackenzie King.]

M. J. E. MATTHEWS (Brandon) propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le très honorable baron Tweedsmuir d'Elsfield, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

En proposant cette motion, je tiens à m'unir de tout cœur aux honorables membres de cette Chambre qui vendredi dernier ont rappelé à notre souvenir les collègues disparus depuis la dernière session. Je tiens à dire combien j'apprécie personnellement le magnifique éloge que l'on a fait des hautes qualités de celui qui représentait avant moi la circonscription de Brandon. Il est difficile d'ajouter quoi que ce soit à ce qui a déjà été dit; je dirai simplement que M. Beaubier était un bon citoyen, un homme qui a bien servi son pays, un homme que j'estimais hautement et que j'avais le privilège de compter parmi mes amis. Il a laissé de nombreux amis de toutes les classes et de toutes les croyances.

Avant d'ajouter quoi que ce soit, je voudrais offrir mes félicitations à l'honorable nouveau chef de la très loyale opposition de Sa Majesté (M. Manion) à qui a été confiée la direction d'un grand et historique parti. Nous comprenons tous ses lourdes responsabilités, car il succède à des hommes extraordinairement bien doués et capables. Nous lui souhaitons, dans l'exécution de ses devoirs onéreux, beaucoup de succès, bien qu'un certain nombre des membres de la Chambre préféreraient peut-être que ses succès ne soient pas trop considérables. L'honorable chef de l'opposition a honoré ma circonscription de sa visite au mois de novembre dernier, je crois. Je n'ai pas eu l'avantage de le croiser alors, pris que j'étais par toutes sortes d'autres occupations, mais je puis dire,—ce dont il conviendra, je crois,—qu'il a été chaleureusement et cordialement accueilli et qu'il s'y est fait de très bons amis.

Le discours du trône a, fort à propos, fait allusion à la visite prochaine au Canada, au mois de mai, du roi et de la reine de l'empire britannique, le roi et la reine du Canada. Les mots me manquent pour exprimer convenablement l'admiration, le respect et la loyauté du peuple canadien envers nos bien-aimés souverains. Nous nous rappelons le message fameux